

## Le site web des monuments historiques de Berlin du Landesdenkmalamt de Berlin

Le Landesdenkmalamt de Berlin (administration chargée de la protection des monuments historiques du Land de Berlin) dispose d'un savoir important sur le patrimoine historique (bâtiments, sols et jardins) de la ville de Berlin. Les informations sont regroupées dans une base de données (**Datenbank**), par laquelle le Landesdenkmalamt actualise l'Inventaire général des monuments historiques (**Denkmalliste**). Les données sont répertoriées par arrondissement et sont reliées à la carte des monuments historiques de Berlin (**Denkmalkarte**), qui présente l'emplacement géographique des monuments et leur configuration dans la ville de Berlin.

Ces trois domaines (inventaire, carte et base) se complètent et sont reliés entre eux. Disposant d'un service d'information constamment actualisé, le public peut les interroger et accède ainsi à toutes les informations disponibles sur les monuments de Berlin.  
[www.stadtentwicklung.berlin.de/denkmal](http://www.stadtentwicklung.berlin.de/denkmal)

## L'Inventaire général des monuments historiques de Berlin (Denkmalliste)

L'Inventaire général des monuments historiques de Berlin, annoncé dans l'édition du 14 juin 2006 du Journal officiel, est constamment actualisé par le Landesdenkmalamt. Celui-ci met en ligne comme document officiel l'Inventaire général des monuments dans l'intranet du Sénat de Berlin et sur un site web dans l'internet.

Selon les § 4 et 5 DSchG (lois sur la protection des monuments historiques), l'administration pour la protection des monuments historiques gère l'Inventaire général des monuments historiques. Celui-ci peut être télécharger en format Word ou en format pdf.

## La carte géographique des monuments historiques de Berlin

La carte géographique des monuments historiques de Berlin est un service du domaine des cartes numériques mis en ligne par le Service du Sénat de la ville pour le développement urbain. Ce domaine « FIS-Brocker » est une base de cartes, plans et autre données qui dispose d'un thésaurus de 130 termes et est constamment enrichie.

La carte géographique des monuments marque les positions des monuments recensés dans l'Inventaire général. Elle a également un caractère documentaire. Les désignations des monuments et les couleurs renvoie aux catégories fonctionnelles de l'inventaire général des monuments historiques. Dans cette cartographie, les monuments et les parcelles classées monuments historiques sont illustrées en se basant sur la carte topographique de Berlin. Les données qui ne peuvent pas être illustrées sont symbolisées par un point.

## La base de données des monuments historiques

La base recense les informations de tous les monuments de la liste de l'Inventaire général, environ 12.000 notices. Elles sont régulièrement enrichies par des notices et des images numériques, provenant des « **Berliner Bände der Reihe Denkmaltopographie Bundesrepublik Deutschland** » (les volumes berlinois de la collection « topographie des monuments historiques de la République fédérale d'Allemagne) déjà édités.

La base peut être interrogée simplement, comme par exemple en recherchant tous les bâtiments d'un architecte ou d'un lieu. Selon les disponibilités, une image est proposée.

La base en question est une section de la base professionnelle utilisée par le Landesdenkmalamt (administration chargée de la protection des monuments historiques du Land de Berlin). Elle regroupe les thésaurii qui sont le plus utilisés. Cette base ainsi que les images sont régulièrement actualisées.

Internet: <http://www.stadtentwicklung.berlin.de>

